

Appel Public à la Concurrence **Mairie de Crèvecœur le Grand**

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Mairie de Crèvecœur le Grand

Place de l'Hôtel de Ville

BP 41

60360 CREVECOEUR LE GRAND

Téléphone : 03.44.46.87.11

Fax : 03.44.46.93.86

E-Mail : mairie-crevecœur-chaumette@wanadoo.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

Services généraux des administrations publiques

Monsieur le maire Aymeric BOURLEAU

Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte

Présentation de candidature et conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Voir règlement de consultation

Objet du marché :

Travaux d'aménagement sécuritaire et aménagement de voirie

Lieu d'exécution :

Commune de Crèvecœur le Grand (60)

Délai d'exécution :

2 mois (maximum) à compter de février 2022

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation sur demande préalable :

Le dossier est téléchargeable gratuitement sur www.marches-securises.fr

Date limite de réception des offres :

Les offres devront être déposées par le biais de la plateforme marchés sécurisés avant le **27 janvier 2022 à 12h00**.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Amiens
14 rue LEMERCHIER
80000 AMIENS
Tél: 03 22 33 61 70

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de :

EVIA

Rue du moulin

80850 Berteaucourt les dames

Tél. : 03.22.52.79.49

evia@evia.fr

Date d'envoi de l'avis de publication

Le 15 décembre 2021